



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de GRAY (Floyd), « Notes sur le texte de la présente édition », *Pantagruel*, RABELAIS (François), p. 37-44

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5444-8.p.0036](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5444-8.p.0036)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1997. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

II. NOTES SUR LE TEXTE DE LA PRÉSENTE ÉDITION

L'édition critique d'Abel Lefranc a adopté comme texte de base pour le *Pantagruel* la dernière édition qui aurait pu être revue et corrigée par Rabelais lui-même, celle que François Juste a publiée à Lyon en 1542. Dans sa présentation de ce texte, Jacques Boulenger examine successivement les six rédactions du *Pantagruel* qui ont paru du vivant de l'auteur, à savoir l'*editio princeps*, publiée à Lyon par Claude Nourry, dit le Prince, sans date, mais vraisemblablement en 1532, qu'il désigne par la lettre A, et dont le seul exemplaire appartient à la Bibliothèque Nationale. Cette première rédaction a été contrefaite, sans date, par Jean Longis (B) et cette contrefaçon a elle-même été réimprimée à Poitiers (C), sans lieu (D), sans lieu encore (E), et peut-être une fois de plus (F). La deuxième rédaction a été donnée en 1533 (G) par François Juste ; elle est représentée par le seul exemplaire de la Bibliothèque royale de Dresde, malheureusement détruit pendant la deuxième guerre mondiale lors des bombardements de cette ville en 1945. Dans la troisième rédaction, qui est la deuxième édition donnée par Juste, 1534 (H), paraît pour la première fois le *Dizain de Maistre Hugues Salel à l'auteur de ce livre*. Celle-ci a été contrefaite en 1537 (I) par Pierre de Sainte-Lucie, successeur de Claude Nourry. La quatrième rédaction est la troisième édition de François Juste, publiée en 1537 à Lyon (J). La cinquième paraît également en 1537, sans lieu, mais sans doute à Paris (K). La sixième (M), imprimée à Lyon en 1542 par François Juste, est l'édition dite définitive, car la dernière à paraître du vivant de Rabelais, et c'est le texte de celle-ci que reproduit l'édition critique de Lefranc et ses collaborateurs¹.

En comparant l'édition de 1542 avec les éditions antérieures, Boulenger constate qu'elle présente un texte modifié et corrigé, avec de nombreuses suppressions et additions. Il en déduit que nous avons quelque raison de supposer *a priori* que cette édition nous offre le texte du *Pantagruel* revu par Rabelais. En effet, cette nouvelle édition se caractérise par des changements multiples que la critique a toujours

¹ Cette filiation, confirmée par Huchon, pp. 79-97, n'offre pas de véritables problèmes.

attribués à l'auteur lui-même. A la fin de 1541, précisément au moment où se préparait la réimpression de son livre, Rabelais se trouvait à Lyon et aurait donc pu donner une copie corrigée de son texte, mais il ne lui aurait pas été possible d'en surveiller l'impression, puisqu'il voyageait en Italie à ce moment-là avec le cardinal du Bellay. Mireille Huchon pense que pour le *Pantagruel* de 1542, comme pour le *Gargantua* de la même année, Rabelais a repris un exemplaire de l'édition de Juste de 1537 (J) qu'il a modifié, mais sans éliminer totalement les erreurs typographiques de 1537¹. Il semble clair que les ajouts et les suppressions apportés au texte sont de Rabelais lui-même, mais il est difficile de savoir à quel point il en aura surveillé de près l'orthographe et la ponctuation. Toujours est-il que cette édition, qui est belle, car on l'a imprimée avec les mêmes caractères gothiques que les éditions populaires de Juste, contient un grand nombre de coquilles. Le texte est divisé en 34 chapitres, mais il y a une erreur de numérotation à partir du chapitre xxj et jusqu'au chapitre xxx. Il n'y a pas de table à la fin du volume.

Rabelais tenait à l'anachronisme de son œuvre et toutes les éditions de François Juste sont restées fidèles aux caractères gothiques. En effet, Rabelais refusait tout rajeunissement typographique et orthographique. Au contraire, il vieillissait son lexique et sa syntaxe d'édition en édition, supprimant les pronoms personnels, multipliant les inversions du sujet et les lettres parasites, s'efforçant de calquer son écriture et sa ponctuation sur le modèle des chroniques ou des romans de chevalerie que son livre se chargeait de parodier. Ainsi la filiation des éditions offre des indications précieuses sur les variations d'une ponctuation à laquelle on a fait une réputation injustifiée de fantaisie, sur le degré de fidélité des imprimeurs, sur l'attitude de Rabelais vis-à-vis de la correction et de l'impression de son œuvre².

¹ Huchon, pp. 93 et 108. En 1542 également, Etienne Dolet fait paraître une édition du *Pantagruel* qui ne contient pas les additions apportées par Rabelais à l'édition Juste de 1542, mais qui reproduit les leçons de son édition de 1537. Dolet introduit dans l'œuvre de Rabelais le système de ponctuation qu'il avait proposé en 1540 dans son ouvrage intitulé : *La manière de bien traduire d'une langue en aultre*. L'édition donnée par Dolet a indigné Rabelais et son éditeur Pierre de Tours, le successeur de François Juste, qui insèrent en tête d'un certain nombre d'exemplaires de leur édition un carton de quatre feuillets contenant un avis de *L'imprimeur au lecteur* où Dolet est violemment pris à partie. Voir Huchon, pp. 93-94 et les notes de Boulenger sur le texte dans l'édition Lefranc, p. LXXIV.

² Huchon, p. 21.

La première édition du *Pantagruel* comporte des barres obliques équivalant souvent à des virgules, mais parfois suivies de majuscules et marquant alors de plus fortes pauses ; beaucoup de deux points qui servent à détacher un énoncé ou isoler une surbordonnée ; enfin des points, des points d'interrogation et des parenthèses. De plus, les énumérations ou les poèmes sont donnés à la suite. Quant à la numérotation et au découpage des chapitres, le chapitre x avait été d'abord numéroté ix par erreur et cette erreur, avec son effet sur la suite, persiste jusqu'en 1534. L'orthographe peut paraître tout aussi fantaisiste, mais nous savons que Rabelais tenait à archaïser sa langue et ses structures et que la graphie chez lui rend compte de l'origine du mot ainsi que de l'évolution qu'en subit la prononciation¹.

Puisque l'édition de 1542 est la dernière faite du vivant de Rabelais, je l'ai adoptée ici comme texte de base. Contrairement à Jacques Boulenger ou Pierre Michel cependant, j'ai décidé de la suivre exactement, la reproduisant telle que François Juste l'avait imprimée, sans en modifier ou moderniser l'orthographe ou la ponctuation. Pour le texte de mon édition, j'ai suivi une photocopie de l'édition de François Juste, Lyon, 1542, fournie par la Bibliothèque de l'Université de Virginie². Pour les variantes, j'ai consulté les leçons de l'édition originale de 1532 ainsi que le fac-similé de l'édition imprimée à Lyon en 1533³, également de François Juste. Les différences entre le texte de 1532 et celui de 1542 consistent surtout en une amplification des listes, une atténuation de la satire dirigée contre les théologiens de la Sorbonne et une modification de la ponctuation.

On a prétendu que la ponctuation du XVI^e siècle rendait le texte difficile à déchiffrer. Ainsi Jacques Boulenger, suivi de la plupart des éditeurs, a adopté l'usage moderne, utilisé les points d'exclamation, formé des alinéas, disposé en colonne des énumérations qui ne l'étaient pas, et placé des tirets, des parenthèses, des italiques, des guillemets et des majuscules là où il n'y en avait pas. Mais une telle ponctuation impose une nouvelle forme au livre, entraînant une lecture qui fragmente le texte et le fausse dans son articulation essentielle. Par

¹ Huchon, p. 315.

² Pour cet exemplaire, voir Stephen Rawles et M. A. Screech, *A New Rabelais Bibliography : Editions of Rabelais before 1626, Etudes rabelaisiennes, XX*, Genève : Droz, 1987.

³ Edité par Léon Dorez et P.-P. Plan, Paris : Mercure de France, 1903.

contre, la ponctuation originale permet de déterminer les intentions de Rabelais quant à la manière dont il fallait lire son livre. Par là, on retrouve l'ordre et le mouvement de sa phrase, on voit où se situent les pauses et les reliefs, on découvre quel en est le rythme fondamental.

J'ai donc décidé de garder l'orthographe et la ponctuation de l'édition de 1542 (tout en corrigeant les coquilles les plus flagrantes), et pour plusieurs raisons. D'abord pour que le lecteur puisse avoir à sa disposition une édition critique qui, pour la première fois, reproduit le texte de Rabelais tel que celui-ci l'a vu et tel qu'on l'a lu au XVI^e siècle. Mais aussi et surtout parce que la ponctuation au XVI^e siècle, contrairement à celle de nos jours, a une fonction personnelle et particulière. Elle est moins le reflet d'une analyse logique qu'elle ne met en relief les différentes parties de la phrase et indique les pauses et les inflexions de la voix. On sait que les humanistes ont réagi contre la ponctuation des textes scolastiques qui ne cherchait qu'à définir les limites d'une proposition, qu'ils ont adopté un système infiniment plus souple, répondant non seulement à la structure logique d'une phrase, mais également à sa structure rhétorique¹. Or une ponctuation qui suit le rythme de la phrase et tient compte de la respiration du lecteur, même si elle n'est pas de Rabelais lui-même--car on ne sait pas à quel point elle résulte du travail de l'éditeur--est celle du temps et, par conséquent, doit reproduire celle que Rabelais aurait voulue, puisque, sinon, il l'aurait corrigée sur les éditions antérieures².

La publication en 1529 de la *Grammatographia* de Lefèvre d'Étaples nous confirme dans la certitude que, sinon dans l'usage, du moins en théorie, la quasi-unanimité de nos signes de ponctuation

¹ Voir M. B. Parkes, *Pause and Effect : An Introduction to the History of Punctuation in the West*, Cambridge : Cambridge University Press, 1992, pp. 86-87. Ce sont les humanistes qui ont introduit les deux principales théories de ponctuation (logique ou rhétorique) qui s'affrontent encore aujourd'hui.

² Dans *La manière de bien traduire d'une langue en aultre*, Etienne Dolet soulignait l'importance d'une ponctuation régulière. Ainsi Charles Marty-Lavaux, dans son "Avertissement" à son édition des *Œuvres* de Rabelais (Paris : Lemerre, 1868, vol. I), écrit au sujet de la ponctuation : "Du reste, si on l'examine de près, l'on s'aperçoit qu'elle était beaucoup plus constante que l'orthographe elle-même, et que qui adopte l'une ne peut guère rejeter l'autre. Bien plus, s'il fallait nécessairement choisir, si, au lieu de se piquer d'une fidélité absolue et complète, on était forcé de se contenter d'une demi exactitude, mieux vaudrait encore conserver la ponctuation que l'orthographe. Celle-ci, précieux témoignage de l'usage du temps, est fort importante pour l'histoire de la littérature et de la langue ; mais celle-là, plus personnelle, plus intime, affecte davantage la pensée même de l'écrivain" (p. v). Ainsi il reproche aux éditeurs de substituer à la ponctuation de l'époque la ponctuation savante et compliquée d'aujourd'hui.

actuels étaient connus dès cette date¹. Dans l'édition de 1542 de François Juste, ils se limitent aux suivants : virgule, parenthèses, deux-points, point, le double tiret indiquant la séparation des mots, le point d'interrogation ou *punctus elevatus* indiquant normalement une question, mais servant aussi à marquer une plus longue pause qu'une virgule. Rabelais (ou son éditeur) fait un usage assez sobre de la virgule. Les deux-points, assez fréquents, remplacent le point-virgule². L'usage des deux-points peut dérouter le lecteur d'aujourd'hui, car là où l'on pourrait les attendre, c'est-à-dire devant un discours direct, une citation, etc., on trouve un point ou une virgule. C'est que les deux-points sont tantôt l'équivalent du point-virgule et tantôt servent à modérer l'intonation ou ralentir le rythme de la phrase. Il n'y a pas de guillemets et Rabelais introduit généralement les différents interlocuteurs par une simple mention entre parenthèses (*dist Pantagruel*). Parfois, à la fin d'une phrase, on trouve une virgule, suivie d'une majuscule, qui semble être l'équivalent d'un point-virgule ou d'un point. Voir par exemple : "car elles ne peuvent long temps en tel estat demourer, C'est la fin de ceulx qui leurs fortunes et prosperitez ne peuvent par raison et temperance moderer" (chapitre xxxj). En effet, la majuscule sert parfois de signe de ponctuation dans les anciens textes manuscrits, sans l'adjonction d'un point, après une virgule ou un blanc³. Une autre forme inusitée de ponctuation auxiliaire, très fréquente dans cette édition, est l'espace blanc servant à marquer un repos plus grand que le point, moindre que l'alinéa⁴. Dans

¹ Voir Catach, *L'Orthographe...*, p. 76 et Claude Tournier, "Histoire des idées sur la ponctuation des débuts de l'imprimerie à nos jours", *Langue française* 45 (1980), 28-40.

² Etienne Dolet dit du "comma", c'est-à-dire des deux-points, qu'il "se met en sentence suspendue/et non du tout finie. Et aulcunesfoys il n'y en a qu'ung en une sentence : aulcunefoys deux/ou trois" (*Le Prothocolle des secretaires & aultres gens desirans scavoir l'art & maniere de dicter en bon francois toutes lettres missives et epistres en prose nouvellement imprime. Avec la maniere de bien traduire d'une langue en aultre*, Antwerp : Jehan Loe, 1541 (?), p. b iii).

³ Jeanne Veyrin-Forrer, dans son étude sur "Les premiers ateliers typographiques parisiens : quelques aspects techniques" in *La lettre et le texte : Trente années de recherches sur l'histoire du livre*, Paris : École Normale Supérieure de Jeunes Filles, 1987, pp. 213-36, reproduit (figure 51, p. 215) une page du *De arte punctandi* (1471) de Guillaume Fichet où il est question du *periodus* à virgule souscrite (*periodus elevatus*) marquant un temps fort en fin de paragraphe.

⁴ D'après Catach, qui dit que la ponctuation dans les œuvres d'Erasmus imprimée par Frober à Bâle est très régulière et riche, un blanc après le point, signale le changement d'alinéa (*L'Orthographe...*, p. 73). Ceci n'est pas le cas chez Rabelais, où il indique une pause plus longue qu'un point, mais moins radicale qu'un alinéa. Catach

l'édition princeps, c'est une barre de fraction qui marque la virgule, puisque le blanc après le signe de ponctuation n'est pas encore entré dans l'usage. L'édition Juste de 1534 introduit l'apostrophe, la parenthèse, le tréma, l'accent circonflexe, l'accent aigu sur les terminaisons ou les hiatus, mais de manière peu systématique, alors que celle de 1542, plus soignée peut-être dans l'ensemble, présente un système de ponctuation moins complet, car il n'y a pas d'apostrophe, de tréma ni d'accent circonflexe, mais assez régulier¹, quoique toujours avec quelques bévues ou lapsus, qui semble respecter et souligner le dessin typographique et respiratoire de la phrase de Rabelais². Quand besoin est, je tiens compte du fait que les protes supprimaient parfois les signes de ponctuation en fin de ligne pour la justification des lignes.

J'observe aussi le système orthographique de l'édition de François Juste, y compris l'emploi particulier des majuscules et le manque d'italiques. J'ai respecté la division en paragraphes comme faisant partie de la ponctuation et ayant donc un rapport avec l'ordre et le mouvement du texte. Je me suis permis cependant de résoudre les diverses abréviations en lettres (& pour *et*, *q* pour *qui* ou *que*, *no'*, *vo'* pour *nous*, *vous*, le sigle ~ pour la consonne des voyelles nasales), de substituer *j* et *v* pour *i* et *u* consonantique, d'ajouter, quand il manquait, l'accent aigu sur les *e* fermés en syllabe finale des substantifs et participes passés non suivis de *z*, l'accent grave pour distinguer entre les homonymes *à-a*, *là-la*, *où-ou*, *dès-des*, la cédille devant *a o, u*, de marquer enfin l'élision d'une voyelle par l'addition de l'apostrophe.

Dans mon commentaire, j'ai bénéficié largement du travail de mes prédécesseurs, incorporant souvent, en les modifiant et complétant s'il le fallait, les éclaircissements qu'ils ont apportés à la lecture du texte.

signale que Claudel a repris l'usage du blanc, intermédiaire entre le point et l'alinéa (note 11, p. 302).

¹ Sauf que l'emploi de l'accent aigu et du *punctus elevatus* est assez imprévisible.

² Voir les remarques pertinentes de François Bon qui, condamnant les éditeurs qui modernisent la ponctuation de Rabelais, se demande et nous demande ce que c'est que cette notion d'"usage", "quand précisément une œuvre littéraire n'est telle que pour une singularité irréductible à la convention, trouvant dans sa spécificité et sa voix et le chemin de son invention" (*La Folie Rabelais : L'invention du Pantagruel*, Paris : Editions de Minuit, 1990, p. 56).

A leur suite, j'indique les références aux principaux emprunts de Rabelais et explique les allusions historiques et les passages obscurs ainsi que les difficultés lexicographiques.

L'édition de 1542 est la sixième rédaction que Rabelais a donnée à l'imprimeur et elle présente tout naturellement de nombreuses variantes. Or puisqu'il est presque impossible de savoir dans quelle mesure Rabelais aurait revu et corrigé ces différentes éditions, je ne tiens compte, sauf exception, que de celles de 1532, 1533 et de 1542, car les variantes de celles-ci sont sans doute les plus authentiques. Il m'a paru qu'entre la carence des éditions courantes et la publication totale dans l'édition critique de Lefranc de ces innombrables variantes dont les neuf-dixièmes sont des variantes d'orthographe ou de style, il y avait place pour un choix, qui retiendrait seulement les variantes de pensée, celles où Rabelais a voulu ajouter ou supprimer quelque chose. J'ai placé ces variantes (qu'on pourrait appeler substantielles par opposition aux variantes formelles) dans les notes. Par contre, on a beaucoup parlé de la signification des modifications apportées dans cette édition de 1542, dont certaines auraient été dictées par la prudence. Il est vrai, par exemple, que Rabelais a éliminé systématiquement toute référence à la Sorbonne, mais ses additions paraissent à la longue tout aussi révélatrices que ses suppressions et j'en reproduis les plus importantes dans mes notes. D'ailleurs, il y a beaucoup plus d'additions dans l'édition de 1542 que de suppressions et presque toujours dans la voie de l'augmentation.

De plus, j'ajoute des observations préliminaires sur l'orientation générale et l'écriture de chaque chapitre ainsi que des remarques sur les différentes interprétations qu'a suscité tel ou tel passage problématique. Commentaires, explications, variantes, glossaire sommaire, tout est placé au bas des pages. Puisque mon but a été de donner une édition accessible et lisible, permettant au lecteur d'accéder immédiatement et facilement au sens et éventuellement à la signification de l'œuvre, j'ai essayé de garder le juste milieu entre le trop et le trop peu et de n'expliquer dans mes notes que ce qu'il fallait expliquer de toute nécessité. J'ai donc fait de mon mieux pour éviter d'alourdir mes éclaircissements d'une érudition par trop minutieuse et

abondante, car même si un commentaire plus ample aurait eu l'avantage de replacer le livre dans un contexte historique et culturel plus vaste, il risquait aussi de privilégier la glose et de la faire valoir au détriment du texte même.

FLOYD GRAY